

Echos de PIGNY

Bulletin Municipal N°109 1^{er} semestre 2025





Patrick Richard
Maire de Pigny

Édito

Le temps fort de ce premier semestre a été la cérémonie pour nommer l'école primaire « Bernard Rousseau ». Réunis autour de la famille, de nombreux élus et amis ont rendu un bel hommage à Bernard.

Une atmosphère remplie d'émotions, de quelques larmes et de sourires, de chansons que Bernard appréciait et d'émouvants discours ont ponctué cette belle cérémonie. Une plaque provisoire « École Bernard Rousseau » a été dévoilée en attendant la définitive qui sera réalisée par le Centre céramique contemporaine La Borne courant septembre.

La couverture et une double page de ce bulletin sont consacrées aux assistances maternelles de notre village. Très importantes pour les parents qui travaillent, les « Nounous » font partie intégrante du bien vivre dans notre commune. Elles jouent également un rôle important pour l'attractivité d'un territoire. Il est bon de savoir pour des futurs parents que leurs enfants pourront être accueillis en toute sécurité par une personne agréée, de confiance et proche de leur domicile.

L'autre actualité importante de ce premier semestre, qui n'a pas laissé indifférent, est l'expérimentation des aménagements sécuritaires de la traversée de Lizy : aménagements décriés par une très petite minorité qui perdent 1 mn en traversant Lizy avec les chicanes installées provisoirement ; mais, plébiscités par les riverains directement concernés par la vitesse excessive au-delà de l'entendement avec un record peu glorieux de 161 km heure relevé au radar pédagogique au lieu de 50 km/h autorisés. Cette expérimentation a été constructive et vous découvrirez page 8 le résultat des vitesses relevées.

La création de places de stationnement au cimetière et l'aménagement de la rue des Chanteaux seront normalement réalisés dans le 2^{ème} semestre 2025. Ces aménagements sécuritaires rentrent dans le cadre des demandes de subvention au titre des amendes de police. Notre dossier a été retenu et nous sommes en attente du montant de cette aide financière.

Nous remercions Bernard Gillet qui a accepté de faire un échange de parcelle pour nous permettre de réaliser le parking.

L'amélioration du système de chauffage au rez de jardin de la salle des fêtes est nécessaire. Bonne nouvelle : Monsieur le Préfet nous a attribué, à travers la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, une subvention de 47,62% sur le montant des travaux qui s'élève à 97 800 € HT. Le reste à charge pour la commune s'élève à 51 230 € HT. Ce nouvel équipement permettra de faire des économies d'énergie.

L'école, extrêmement importante pour nos villages, affiche un effectif stable pour la future année scolaire 2025/2026 avec 149 élèves prévus à ce jour. En janvier 2026, il est programmé pour les enfants du regroupement pédagogique intercommunal Pigny / St Georges sur Moulon une classe de neige pour les CM1 et CM2 de Natacha Ledoux, professeur à St Georges. Avec les difficultés budgétaires du Conseil départemental, la subvention habituellement attribuée est supprimée. Pour pallier ce manque, l'école va ouvrir une bourse à projet ; si vous le pouvez, n'hésitez pas à donner un coup de pouce pour participer au financement d'une activité pédagogique très formative pour les enfants.

Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances d'été et n'oubliez pas la belle fête du 14 juillet qui sera un lundi, organisée de main de maître par le Foyer Rural.

Sommaire

01 ÉDITO

02 MAIRIE

- Mot des secrétaires
- Etat civil
- Compte administratif 2024 et budget primitif 2025

06 INFOS PRATIQUES

08 VIE DE LA COMMUNE

- Aménagement sécuritaire de la traversée de Lizy
- Le « Bien vivre ensemble »
- Collectivités Territoriales : qui s'occupe de quoi ?
- L'acrostiche des bibliothécaires
- Assistantes maternelle (A.M)
- La vie à l'école
- Pigny Racing Team PRT

17 FOYER RURAL

- Le mot du président du Foyer Rural
- Le café littéraire
- Chorale de Pigny
- Section patchwork
- Les amis de l'école publique
- Section natation
- Pétanque Pigny
- Amicale Vigneronne de la Saint-Vincent

24 AGENDA

- Manifestations 2025

Mot des secrétaires

Cimetière de Pigny

Récemment sollicitées à plusieurs reprises sur les différents types de concessions au cimetière de Pigny, les secrétaires profitent de la parution de ce bulletin municipal pour préciser les services proposés par la mairie dans ce domaine.

La réglementation du cimetière prévoit que toute personne décédée sur la commune, ou domiciliée à Pigny, ou ayant une sépulture familiale ou inscrite sur la liste électorale a le droit d'être inhumée à Pigny.

La municipalité met à disposition des familles :

LES CONCESSIONS

Le cimetière comprend 191 emplacements dont 8 sont vacants. Afin de pouvoir répondre à une demande non anticipée d'achat d'une concession, la mairie « réserve » une partie des concessions disponibles. La durée et le prix d'une concession sont décidés par le conseil municipal chaque année. Pour 2025, le prix d'une concession est fixé à 173€ pour 30 ans et à 289€ pour 50 ans.

LE COLUMBARIUM

Les emplacements dénommés « cases » sont mis à disposition des familles afin d'y déposer le ou les urnes de leurs défunts. 8 cases sur les 12 ont été attribuées.

Elles ne sont concédées qu'au moment du dépôt d'urne. Le prix d'une case est déterminé à 998€ pour une durée de 30 ans.

LES CAVES-URNES

Ils sont composés d'emplacements appelés « caveaux cinéraires » et placés en pleine terre, exclusivement réservés à la dépose d'urnes. Les caves-urnes ne sont concédées qu'au moment du dépôt d'une urne. Le tarif, pour une période de 30 ans, est de 747€.

LE JARDIN DU SOUVENIR

Le jardin du souvenir est destiné à la dispersion des cendres des personnes. Une stèle est installée dans le jardin du souvenir permettant l'identification des personnes dont les cendres ont été dispersées.

Si vous souhaitez des précisions supplémentaires, les secrétaires, Sophie et Sylvie, sont à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie.

Etat civil 1^{er} SEMESTRE 2025

NAISSANCES

- **Gabin DUBROCA** né le 05/12/2024 à Bourges
- **Rose CRAVEIRO COSSARD** née le 11/02/2025 à Bourges
- **Arthur, Gilbert SENDRÈS** né le 15/04/2025 à Bourges
- **Amorita ALAKILETOA** née le 17/04/2025 à Bourges

MARIAGES

- **Monsieur Anthony BIGNON** et **Madame Marie BAILLY** le 31/05/2025

DÉCÈS

- **Claudine PLANTADIT** (veuve BUJON) décédée à Saint-Doulchard le 13/12/2024
- **Paulette VERNET** (veuve CHARLON) décédée à Henrichemont le 30/12/2024

- **Geneviève, Jacqueline CHABOT** (veuve GILBERT) décédée à Henrichemont le 01/01/2025
- **Jeanne, Marie-Thérèse, Yvonne LIGERET** (épouse GIROD) décédée à Henrichemont le 21/01/2025
- **Angela DI PIERRO** (épouse GENTILE) décédée à Bourges le 30/01/2025



Simon VALES

18110 PIGNY

07 62 72 72 94

simeteau@outlook.fr

Studio 16 Salon de coiffure mixte

16 rue des surgis
18110 Pigny

Ouvert du lundi
au samedi sur RDV
au 06.50.32.41.18

Compte administratif 2024

Le Compte Administratif (CA) est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

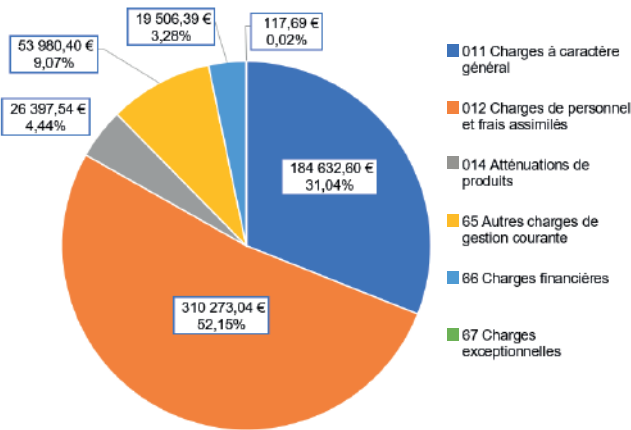
Le CA 2024 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 5 avril 2025. Le budget de la commune de Pigny se compose d'un budget principal. Pour l'année 2024, le compte administratif s'établit à un niveau de dépenses (fonctionnement et investissement) de 1,5 M€ et de 1,6 M€ pour les recettes et affiche de ce fait un résultat excédentaire de 55 K€.

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	606 471,66€	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	809 734,13€
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	895 179,73€	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	746 610,14€
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET	1 501 651,39€	TOTAL DES RECETTES DU BUDGET	1 556 344,27€
RESULTAT FINAL BUDGET			54 692,88€

Répartition CA 2024 Budget principal

Présentation du Compte Administratif par section et par chapitre du budget principal de la commune.

CA 2024 - DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses de fonctionnement réelles s'affichent à 595 K€ contre 563 K€ par rapport au CA 2023 (+5,59%) et se répartissent comme suit :

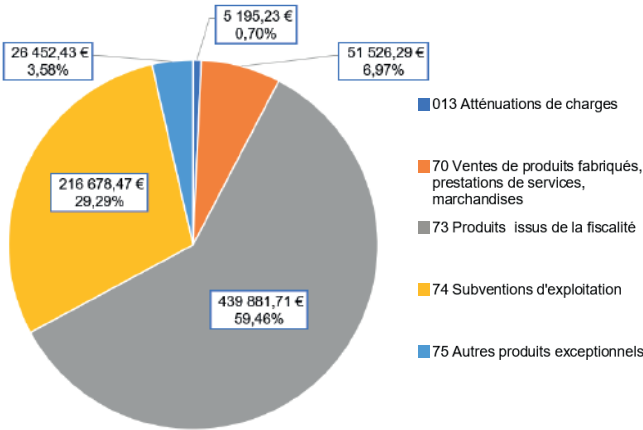
- Les charges de fonctionnement (eau, carburants, électricité...) sont en hausse de 13 K€ (+7,53 %) par rapport à 2023 pour afficher un montant de 185 K€
- Les charges du personnel augmentent de 6,91 % pour passer à 310 K€
- Les autres charges de gestion courante sont en baisse de 3 K€ (-4,89%)
- Les charges financières sont en hausse de 1,4 K€ (+7,7 %) en raison d'une augmentation des intérêts d'un prêt avec un taux révisable

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 878 K€ contre 88 K€, en augmentation de 788 K€ par rapport à 2023

Cette augmentation s'explique principalement par les travaux, étudiés en 2023, réalisés durant l'année 2024 pour un montant de 708 K€.

En effet, après la construction et la réhabilitation des bâtiments communaux ainsi que l'aménagement du jardin de la mairie, ont été aménagées les rues de la Mairie et de l'Église, et quelques travaux d'amélioration du recueil des eaux pluviales rue de la Marge et des Irantèles ont été réalisés.

CA 2024 - RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (HORS RÉSULTAT)



Les recettes de fonctionnement réelles sont de 740 K€ hors excédent de fonctionnement reporté (70 K€), en hausse de 1,54 % par rapport à 2023 et se répartissent principalement comme suit :

- Les produits issus des ventes, prestations de services (cantine, concessions cimetières...) sont de 52 K€ soit en stagnation par rapport à 2023 (-1,99 %)
- Le produit issu de la fiscalité s'affiche à 440 K€ et affiche une augmentation de +3,53 % par rapport à 2023 (+15 K€)
- Les subventions de fonctionnement (FCTVA, dotation forfaitaire...) ont été encaissées à hauteur de 217 K€ soit en augmentation de +6,8 K€ par rapport à 2023 (+3,22%)
- Les autres produits exceptionnels (loyers...) sont quasi équivalents à l'année 2023 avec une réalisation à 26 K€ (+0,11 %)

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 405 K€ contre 279 K€ hors résultat d'investissement reporté (311 K€), en augmentation de 44,96 % par rapport à 2023.

Cette augmentation s'explique principalement par la perception de reliquat de subventions d'ouvrages 2023 mais aussi en partie des subventions dues au titre des opérations effectuées en 2024.



Budget primitif 2025

Le Budget Primitif (BP) constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le BP 2025 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 5 avril 2025.

Ainsi, le budget primitif 2025 s'équilibre à hauteur :

- **760 143 € en section de fonctionnement**, contre 713 808 € en 2024, soit une évolution de +6,49% par rapport à l'année antérieure.
- **de 601 088 € en section d'investissement** contre 871 812 €, soit en diminution de -31,05 % par rapport au BP 2024

Soit un budget total équilibré à hauteur de 1 361 231 €.

Les principaux projets d'investissement de l'année 2025 concernent :

- les travaux dans l'école maternelle (menuiseries, chauffage...) mais aussi la sécurisation de la traversée de Lizy.

Contrairement aux années antérieures, la raréfaction des subventions potentiellement attribuées par nos différents partenaires financiers oblige à la prudence quant à la faisabilité des projets futurs.

En effet, sans subvention, le recours à l'emprunt serait obligatoire.

Niveau des taux d'imposition / Taxe d'habitation

La taxe d'habitation est figée depuis 2020. La perte de la taxe d'habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties de la commune.

Pour 2025, le taux de taxes directes locales est maintenu soit pour

- la taxe foncière (bâti) : 40,07 % (part communale 20,35 % et part départementale de 19,72 %)
- la taxe foncière non bâti : 44,05 %
- la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 21,00 %

Niveau d'endettement de la collectivité

Au 31/12/2024, l'encours de la dette est de 508 145 € contre 552 682 € en 2024 soit une diminution de 8% par rapport à l'exercice antérieur.

Pour l'année 2025, un emprunt de 200 K€ a été souscrit (mais non consolidé) afin de financer les différents travaux de voirie.

En 2024, la commune a remboursé une annuité de 64 043 € contre 62 498 € en 2023. Pour 2025, le montant de l'annuité prévisionnel est de 63 907 €.

Infos pratiques

MAIRIE

Secrétariat / Tél. 02 48 69 31 45
mairie@pigny18.fr

Ouvert au public le :

- **Lundi** de 8h30 à 12h
- **Mardi** de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
- **Mercredi** de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
- **Jeudi** de 13h30 à 17h30
- **Vendredi** de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
- **Samedi** de 9h à 12h

Maire

- **Patrick Richard**
Tél. 06 43 79 90 85

Adjoints :

- **Patrick Parfait**
Tél. 06 78 89 35 44
- **Philippe Dubois**
Tél. 06 58 70 22 28
- **Céline Heng**
Tél. 06 66 80 53 01
- **Mickaël Geneste**
Tél. 02 48 69 31 74

Conseillers municipaux

- **Jean-Pierre Augé**
Tél. 07 50 34 59 61
- **Xavier Bernard**
Tél. 07 86 03 42 33
- **Dominique Courilleau**
Tél. 06 65 12 74 44
- **Christine Loubeyre**
Tél. 02 48 69 42 71
- **Jonathan Mailet**
Tél. 06 50 63 44 56
- **Patricia Martins**
Tél. 09 51 09 88 62
- **Frédérique Pawlovsky**
Tél. 06 74 91 71 15
- **Nathalie Riou**
Tél. 06 67 06 51 64

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Tél. 02 48 69 70 31

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 02 48 69 44 14

MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 48 69 70 30

Ouvert au public le :

- Lundi** de 16h30 à 18h30
- Mercredi** de 14h30 à 17h30
- Vendredi** de 14h30 à 17h30
- Samedi** de 10h à 12h30

COMMERCES

LE GUET-APENS

Tél. 02 48 64 64 31

LA PIZZ' D'HUGUETTE

Tél. 06 95 10 93 37

TRI SÉLECTIF ET ORDURES MÉNAGÈRES

Verre

Bac en dépôt près de la salle
des fêtes et de la zone artisanale
de Lizy

Benne à vêtements

Près de la salle des fêtes

Point d'Apport Volontaire

Ordures ménagères et Tri :
Près de la salle des fêtes



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY

BP 70021

18220 LES AIX D'ANGILLON

Tél. 02 48 64 75 75

www.terresduhautberry.fr



Déchèterie

ENVIRONNEMENT

Déchèterie de St-Martin

Route de Méry es Bois

18110 Saint-Martin d'Auxigny

Tél. 02 48 64 55 02

Déchèterie de Rians

Chemin du Poiret - 181220 Rians

Tél. 02 48 64 43 35

Déchèterie d'Henrichemont

Route d'Achères

18250 Henrichemont

Tél. 02 48 26 78 32



**France
services**

FRANCE SERVICES

Espace Simone Veil

Saint-Martin d'Auxigny

3, route de Méry-ès-bois

Tél. 02 48 55 00 60

- franceservicestmartin.terresduhautberry.fr

Ouvert : lundi, mardi et vendredi

de 8h30 à 13h, mercredi 14h à 17h

Jeudi 8h30 à 13h et de 14h à 17h

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence à la salle

des permanences

à Saint-Martin-d'Auxigny

Tous les jeudis de 9h à 12h sur RDV

Tél. 02 48 25 23 30

TRANSPORTS

Urbains

Autobus d'AggloBus
23/31 bd. Foch
18023 Bourges Cedex
Tél. 02 48 48 58 58

STU

23 rue Théophile Lamy
18006 Bourges
Tél. 02 48 50 82 82

Information

Espace Nation
1, place de la Nation
18000 Bourges
Tél. 02 48 27 99 99
Guide bus, horaires,
www.agglobus.com

Scolaires et Rémi

Inscription en ligne :
remi-centrevaldeloire.fr

Transport scolaire RPI.

SITS de St Martin :
Tél. 02 48 64 69 84
• Lundi : 8h-11h
• Mardi, mercredi et vendredi :
8h -11h30
Mail : sits.sma@wanadoo.fr

TRÉSOR PUBLIC

BAUGY - ROUTE DE VILLEQUIERS
Tél. 02 48 26 16 22
Ouverture : lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9h à 12h15, mercredi
de 9h à 12h et sur RDV y compris
en dehors de ces horaires

GENDARMERIE

Saint-Martin d'Auxigny
Tél. 02 48 66 69 00
Ouverture :
Lundi au samedi :
de 8h à 12h et de 14h à 19h
Dimanche et jours fériés :
de 9h à 12h et de 15h à 19h

CULTE

Catholique
Presbytère de Saint-Martin d'Auxigny
Tél. 02 48 64 50 50

BRUITS DE VOISINAGE

Horaires autorisés pour les travaux
de bricolage et de jardinage des
particuliers
- Lundi au samedi de 8h30 à 12h
et 14h à 19h.
- Dimanche et jours fériés :
10h à 12h et 15h à 19h.



Qui suis-je ?

Je suis Gwendoline, CONSEILLÈRE
PLEINE SANTÉ CERTIFIÉE

- Nutrition Santé
- Nutrition sportive
- Gestion du Stress et des émotions
- Coaching mental

Mon rôle

Guider les personnes vers la pleine santé en
travaillant sur la base des 5 facteurs du vivant :
**Respiration, Nutrition, Protection, Pensée,
Emotion.**

Accompagnement 100% personnalisé



Au cabinet de consultation, à la mairie, à domicile, en visio.



Bilan nutritionnel gratuit
Bilan stress et émotionnel gratuit



Séance de relaxation avec le Body-Scan



Gwendoline FAGUET
07 68 63 20 78



CONTACTEZ-MOI

Rue de la mairie 18110 PIGNY
lacledubienetre18@gmail.com
la-cle-du-bien-etre.fr

Aménagement sécuritaire de la traversée de Lizy

Pourquoi ce projet :

quelques chiffres sur les vitesses constatées aux radars pédagogiques où la vitesse est limitée à 50 km/h.

Avec un record inadmissible à 161 km/h !!!

difficile de ne pas se pencher sur un moyen de freiner ces ardeurs.

Mesure de vitesse avant les aménagements sécuritaires expérimentaux		Mesure de vitesse pendant les aménagements sécuritaires expérimentaux	
Vitesse en km/h	Nombre véhicules	Vitesse en km/h	Nombre véhicules
30 à 50	22,93 %	30 à 50	81,28 %
50 à 70	59,78 %	50 à 70	16,96 %
70 à 90	15,75 %	70 à 90	1,66 %
90 à 110	1,37 %	90 à 110	< 1 %
110 à 130	< 1 %	110 à 130	< 1 %
130 à 150	< 1 %	130 à 150	0,00 %

D'autres chiffres démontrent que ces vitesses excessives ne font gagner que quelques secondes lors de la traversée de Lizy : de panneau à panneau, chronomètre en main, il faut 1,22 minutes à 30 km/h, 54 secondes à 50 km/h et 38 secondes à 70 km/h. **Ce gain de temps en vaut-il le coup !!!**

Évidemment NON, malheureusement, nous roulons tous trop vite et la pédagogie ne suffit pas pour faire changer nos habitudes. Seuls les aménagements sécuritaires comme nous le constatons sur les tableaux permettent de réduire la vitesse.

Des aménagements sont donc nécessaires mais ne pourront être réalisés cette année pour des raisons budgétaires. Des demandes de subventions seront déposées pour l'année prochaine.

CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENTS RUE DES CHANTEAUX.

Seulement quelques places de stationnement non matérialisées sont actuellement possibles au cimetière et sans place dédiée aux Personnes à Mobilité Réduite.

Après l'achat par la commune d'une parcelle de 2000 m², un parking de 20 places dont 2 PMR sera créé le long de la route des Chanteaux. Une subvention nous a été attribué pour réaliser ce projet.



En même temps que ces travaux, un **aménagement de la rue des Chanteaux est nécessaire**. La faible largeur de la voirie oblige les véhicules qui se croisent à mordre sur l'accotement qui a pour effet de déstructurer et boucher les fossés. Un curage de ces fossés avec le régalinge de la terre sur l'accotement est nécessaire sur une longueur de 480 m.

Une modification du sens de circulation de la rue des Chanteaux est envisagée. Actuellement, elle est à double sens sur toute sa longueur. Pour remédier au problème de croisement sur la partie la plus étroite, nous réfléchissons pour instaurer un sens unique sur une partie de la rue. Une concertation avec les riverains sera faite.

DCR TAXI

TRANSPORTS PRIVÉS ET MÉDICAUX

TOUTES DISTANCES

TAXI CONVENTIONNÉ VSL

AGRÉÉ TOUTES CAISSES D'ASSURANCE MALADIE

COMMUNE DE STATIONNEMENT
18390 NOHANT EN GOUT

06 67 98 04 14

ATELIER

ATELIER CARRÉ D'ARCHE

Architectes

200 rue de Lazenay
18000 Bourges

atelier@carredarche.com

T : 02 48 20 61 45

Le «bien vivre ensemble»

Depuis quelques années la réglementation a évolué significativement concernant la gestion des végétaux et des déchets verts par les particuliers. Qu'il s'agisse de planter, ou de tailler vos végétaux, vous trouverez ci-dessous quelques informations ou rappels de ce que l'on peut ou doit faire pour garder notre village harmonieux et paisible.

Taille des végétaux

Lors de leur plantation, nos végétaux doivent répondre à certaines règles d'implantation résumées dans le croquis ci-joint.

1. PÉRIODE D'ENTRETIEN

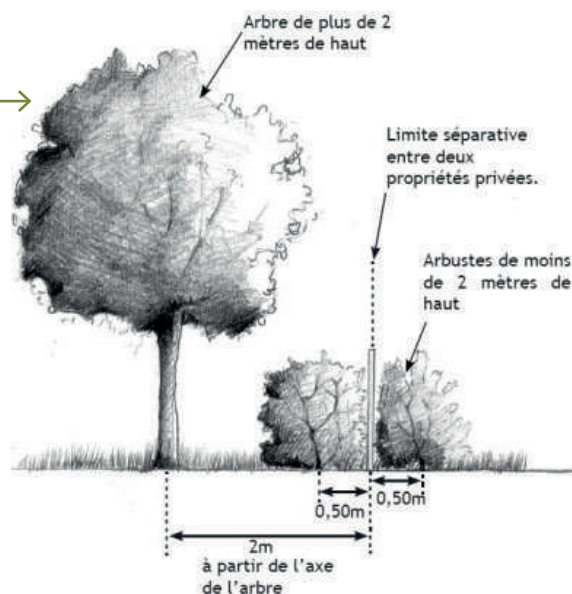
- Les arbres et haies doivent désormais être taillés et/ou coupés uniquement durant la période autorisée entre le début août et la fin mars (sauf arrêté préfectoral spécifique).

2. PÉRIODE D'INTERDICTION

- La taille des haies est interdite pendant la période de reproduction et de nidification des oiseaux, qui s'étend du 1^{er} avril au 31 juillet.

3. EXCEPTIONS ET DÉROGATIONS

- Certaines exceptions peuvent être accordées pour des raisons de sécurité ou d'entretien spécifique, mais elles doivent être justifiées et autorisées par les autorités compétentes.
- Les travaux d'élagage ou de taille des haies peuvent être autorisés en dehors de cette période si des raisons impératives de sécurité le justifient, par exemple, pour éviter des risques d'accidents ou de dommages.



4. DÉBORDEMENTS

- Si les végétaux de votre voisin dépassent sur votre parcelle vous pouvez demander verbalement, puis par courrier, à celui-ci de les tailler mais vous ne pouvez pas les tailler vous-même sans enfreindre la loi (article L.673 du Code civil). En cas de refus vous pouvez faire appel à la médiation d'un conciliateur de justice dans un premier temps puis au tribunal si votre demande n'est pas entendue.
- Tour d'échelle : votre voisin peut, s'il ne parvient pas à entretenir ses plantations depuis sa parcelle, faire valoir son droit au tour d'échelle sur votre propriété et obtenir votre autorisation d'y pénétrer. Celle-ci ne peut lui être refusée sans motif sérieux sous peine de faute délictuelle consistant en un abus du droit de propriété.
- Si un arbre ou une haie ne respecte pas les distances légales de plantation depuis plus de 30 ans, le voisin ne peut plus exiger son arrachage ou sa réduction à la hauteur légale. Cette règle est connue sous le nom de prescription trentenaire.
- Les débordements de végétaux sur le domaine public empêchant d'utiliser le trottoir ou créant une gêne à la circulation routière peuvent faire l'objet d'un courrier du Maire vous adressant une injonction de faire au titre de l'article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales. Si cette demande reste sans réponse, le Maire peut ordonner des travaux d'élagage à la charge des propriétaires négligents.

5. SANCTIONS

- Le non-respect de ces réglementations (article L. 411-1 et L.411-2 du Code rural) peut entraîner des sanctions, notamment des amendes. Les montants des amendes peuvent varier en fonction de la gravité de l'infraction et des réglementations locales.
- Le code de la voirie routière prévoit une amende de 1500 € en cas d'occupation illicite du domaine public (article R. 116-2).



Ce petit résumé concernant la plantation et l'entretien des végétaux n'est pas exhaustif et ne constitue en rien un rappel à l'ordre ou un avertissement pour celui à qui on en ferait état, mais simplement un moyen de connaître un peu plus la réglementation et d'essayer de l'appliquer ou de la faire appliquer tout en restant courtois et bienveillant avec notre voisinage.

Collectivités Territoriales : qui s'occupe de quoi ?

Pour être au plus près des citoyens, depuis 1884, la France est structurée en plusieurs niveaux de collectivités. Cette organisation territoriale a été renforcée en 2015 par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a précisé les champs d'action de chaque collectivité.

Ces collectivités ont des pouvoirs administratifs mais n'ont pas de pouvoir législatif (édiction de lois).

Voici résumées les principales compétences des différentes collectivités territoriales.

Commune



Jeunesse, culture et loisirs

- Enseignement : gestion des écoles (bâtiments, équipements, restauration, garderie et personnels de service)
- Gestion des bibliothèques

Social

- Action sociale (facultative < 1500 hab)
- habitat social

Administratif et services

- Gestion de l'état civil
- Protection de l'ordre public
- Gestion du cimetière
- Urbanisme : PLUI

Transport

- Transport urbain (membre du réseau Agglobus)
- Voirie : entretien et travaux des bas-côtés, trottoirs et chaussées des voies communales. Entretien et travaux des bas-côtés, trottoirs des voies départementales

Bâtiments

- Construction et entretien des bâtiments communaux

Communauté de communes



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

Jeunesse, culture et loisirs

- Activités jeunesse et sports
- Gestion réseau des bibliothèques
- Programmation culturelle
- Ecoles de musique

Administratif et services

- Urbanisme : PLUI, permis de construire
- Distribution et gestion de l'eau potable
- Collecte et traitement des eaux usées
- Collecte et traitement des ordures ménagères

Economie et environnement

- Promotion du tourisme
- Développement des activités économiques
- Environnement

Transport

- Voiries : entretien et travaux des voies communautaires

Bâtiments

- Construction et entretien des bâtiments communautaire

Département



Jeunesse, culture et loisirs

- Enseignement : gestion des collèges (bâtiments, équipements, restauration et personnels de service)
- Lecture publique
- Archives départementales
- Protection du patrimoine

Social

- Protection de la petite enfance, des personnes âgées, des personnes en difficulté, en situation de handicap

Administratif et services

- Services d'incendie et de secours (SDIS)

Economie et environnement

- Développement économique
- Schéma d'aménagement touristique

Transport

- Voiries : entretien et travaux des voies départementales

Bâtiments

- Construction et entretien des bâtiments départementaux

Région



Jeunesse, culture et loisirs

- Enseignement : gestion des lycées (bâtiments, équipements, restauration et personnels de service)
- Sport
- Programmation culturelle

Economie et environnement

- Développement économique
- Coordination des actions touristiques
- Gestion de réseaux de télécommunication

Transport

- Transport non urbain : scolaire, trains régionaux et lignes de bus (Rémi)
- Aéroports, ports (uniquement fluviaux en Région Centre Val de Loire)

Bâtiments

- Construction et entretien des bâtiments régionaux



L'acrostiche des bibliothécaires

La médiathèque fêtera à l'automne ses quarante ans et les dix ans de son installation dans ses locaux actuels.

Les bibliothécaires sont à la recherche de documents et de photos pour préparer une exposition rétrospective. Si vous en possédez, merci de les contacter rapidement.

Savez-vous quelles sont les différentes tâches des bibliothécaires ?

- **B**ouquiner
- **I**nformer
- **B**udgéter
- **L**orgner sur les nouveautés
- **I**nventorier
- **O**rganiser
- **T**raiter les réservations et les commandes
- **d**és**H**erber *
- **E**nrichir les collections
- **C**réer des « coups d'cœur »
- **A**ccueillir et animer
- **I**ntéresser
- **R**echercher
- **E**couter
- **S**électionner



* = trier les documents pour les laisser en rayon, les mettre en réserve ou les éliminer



Nos prochains RDV

- **Sacs surprise** : du 21 juin au 23 septembre
- **Apéro-lecture** : vendredi 5 septembre à 19h
- **Exposition rétrospective sur la médiathèque** : du 5 septembre au 15 octobre
- **Spectacle tout public, Cie Les Poupées russes** : vendredi 21 novembre à 19h30

Vacances d'été

Fermeture du 14 juillet au 17 août inclus
Ouverture les mercredis 23 juillet et 6 août, de 14h30 à 17h30

Pour venir nous voir

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30
Samedi de 10h à 12h30

Pour nous contacter

Tél : 02 48 69 70 30
Mèl : mediathequepigny@pigny18.fr



Pour consulter le catalogue et votre compte personnel, réserver des documents, connaître les animations :

▶ <https://bibliotheques.terresduhautberry.fr/>

Gwendoline Faguet
Conseillère Nutrition Bien-Être
07 68 63 20 78

lacedubienetre18@gmail.com
www.lacedubienetre.fr

ACCOMPAGNEMENT
100% PERSONNALISÉ



Assistantes maternelles (A.M).



Les A.M jouent un rôle crucial dans le développement et le bien-être des jeunes enfants.

Leur mission va bien au-delà de la simple garde d'enfants ; elles sont des professionnelles de la petite enfance et contribuent, de manière significative, à l'épanouissement des enfants et au soutien des familles.

Un rôle essentiel dans le développement des enfants

Les A.M accueillent les enfants à leur domicile ou dans des maisons d'assistantes maternelles (MAM). Elles veillent à la sécurité, au bien-être, au développement psychomoteur, à la socialisation et à l'accompagnement de chaque enfant qui leur est confié. Leur rôle est particulièrement important dans un contexte où les crèches sont souvent saturées, offrant ainsi une alternative fiable et de qualité pour les parents qui travaillent.



Une formation rigoureuse et continue

Pour exercer ce métier, les A.M doivent obtenir un agrément délivré par les services départementaux. Cet agrément est soumis à des critères stricts, garantissant que les conditions d'accueil sont optimales pour les enfants. De plus, elles suivent une formation obligatoire qui couvre divers aspects, notamment les besoins fondamentaux de l'enfant, les gestes de premier secours et leur rôle dans les dispositifs d'accueil.

Un cadre réglementaire protecteur

Les A.M sont encadrées par la convention collective nationale des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Cette convention définit les conditions d'emploi, de rémunération et d'accueil des enfants, assurant ainsi une protection tant pour les professionnelles que pour les familles.

DOOBL'COIF
Coiffure mixte

171, route de la Charité - 18000 Bourges
02 48 68 98 91
du mardi au vendredi : 9h - 18h / samedi : 9h - 16h

RENAUD GRUET
VOTRE CONSEILLER TRAVAUX

06 64 91 61 32
renaud.gruet@illico-travaux.com

RCP HABITAT
BOURGES NORD

illico
travaux
GROUPE HEXAÔM

Quand vous pensez travaux, pensez illico !
Franchisé financièrement et juridiquement indépendant



Une rémunération et des indemnités encadrées

Le salaire des A.M est fixé par un minimum conventionnel, mais il peut être négocié à la hausse en fonction de l'expérience et des qualifications.

Des évolutions en 2025 / 2026

Les A.M devraient bénéficier à court terme d'un accès à la médecine du travail, comme tous les autres salariés.

Un soutien gouvernemental renforcé

Le gouvernement a mis en place un plan de soutien pour attirer de nouvelles vocations et prévenir les départs dans la profession. Ce plan inclut l'amélioration des relations avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), le développement de nouveaux modes d'exercice et la valorisation des professionnelles.

Attractivité pour un territoire

Comme les crèches, les A.M sont très importantes ; elles participent à l'attractivité d'un territoire. Des parents qui souhaitent s'installer dans une commune ont besoin d'être rassurés, de trouver une « Nounou » pour garder leurs enfants.

Rencontre au jardin de la mairie

Très souvent, les A.M se retrouvent avec leurs enfants au jardin de la mairie. Moyen très sympathique d'habituer les petits à jouer ensemble et de créer du lien aussi entre petits et grands. Des A.M d'autres communes viennent également profiter de nos belles installations et il y a une grande cohésion entre tous.



Conclusion

Le rôle des A.M est indispensable dans notre société. Elles offrent un environnement sécurisé et stimulant pour les enfants, permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale. Leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement méritent d'être reconnus et valorisés.

Des places disponibles à la rentrée

Certains enfants qui sont actuellement chez des A.M vont rentrer à l'école en septembre. Des places vont donc être disponibles chez certaines Nounous. Vous retrouverez la liste des A.M avec leurs coordonnées sur le site de la commune <https://www.pigny.fr> « info pratique » Assistantes maternelles ».

Merci à Adeline, Anaïs, Carine, Carole, Nathalie et Odette.

SAS Iso Déco
Plâtrerie - Peinture

Isolation
Plaques de plâtre
Revêtements Sols et Murs
Peintures et enduits décoratifs

Zac des Petits Clais - Route de Quantilly - 18110 St Martin d'Auxigny
09 53 30 53 90 / 06 16 85 58 62
contact@isodeco-sas.com

stûv

SARL DV ENERGIE
171, route de la Charité
18000 BOURGES
06 60 99 84 92

La vie à l'école



Le centième jour d'école

Comme le dit Sylvain Trudel (écrivain québécois) : « Le temps passe vite quand les jours sont comptés ».

Le temps semble défiler de manière singulière à l'école. Les journées s'écoulent rapidement, entre des routines ritualisées et des activités originales et stimulantes. Il paraît donc important de planter quelques jalons avec les élèves, afin de créer des repères temporels concrets, rendant plus perceptible l'avancement du temps. Depuis le jour de la rentrée, en septembre dernier, les élèves de CP comptent chaque matin les jours d'école grâce à un compteur et une paille qu'ils ajoutent chaque jour, atteignant une dizaine puis deux, trois.... Jusqu'à atteindre les fameux 10 paquets de 10...

Le 100^e jour d'école, célébré le 22 avril 2025, a précisément permis de matérialiser cet objectif. Les élèves de CP et de grande section se sont réunis à l'école élémentaire pour relever une série de défis autour du nombre cent.

Au programme : construire une tour de cent KAPLAS, repérer un intrus parmi des collections de cent objets, atteindre cent points lors d'épreuves sportives, écrire cent mots sur une grande banderole, participer à un jeu de société où le but était de récolter 100 ballons tous ensemble et créer une œuvre d'art éphémère composée de cent objets divers. Ces activités ont permis de mobiliser de nombreuses compétences, tant mathématiques que spatiales, artistiques et sportives. Les équipes ont su atteindre le but de chaque activité par un impressionnant travail collaboratif, si important pour le maintien d'un climat serein et productif.

Pour conclure cet après-midi consacré à ce nombre symbolique, les élèves ont partagé un moment convivial autour d'une centaine de crêpes qu'ils se sont partagées et qui avaient été confectionnées par les CP. Nous tenons par ailleurs à remercier Maëlys, service civique, Elisabeth et Lucette que les élèves voient régulièrement à la médiathèque mais aussi Nadine Jouanin, Véronique Perronet et Maryline Lamontagne (les 3 accompagnatrices de la classe de mer des CP-CE1) pour nous avoir aidé à organiser et animer des ateliers lors de cette journée.

Maternelle spectacle



Le jeudi 9 janvier, les trois classes de maternelle de Pigny ont vu un spectacle de l'association de Frédéric Langé, « Arthur et Lucie découvrent les saisons ».

Ce conte musical raconte l'histoire d'Arthur et Lucie qui, en cherchant dans le grenier de leur grand-mère découvrent une boîte qui permet de changer de saison en disant la formule « 1, 2, 3, tourne la boîte des saisons ». Ils voyagent en automne, où ils dégustent des pommes et jouent avec des noix. Puis en hiver, ils font une bataille de boules de neige mais Lucie tombe malade à cause d'un microbe de l'hiver. Ils tournent la boîte de saisons et arrive le printemps, Lucie est guérie. Ils sèment des graines de salade, de carotte et de fleurs. Ils tournent la boîte des saisons une dernière fois et ils arrivent en été. Arthur et Lucie ont mis une casquette et un chapeau parce qu'il y a beaucoup de soleil et il fait très chaud. Ils vont à la plage et font des châteaux de sable. Ce sont les grandes vacances, youpi !

A la fin, les acteurs ont expliqué aux enfants le nom de tous les instruments utilisés pendant le spectacle. Ce fut un super spectacle pour tous.



CE2 - CM1 - CM2

Badminton

Les élèves des classes de CE2-CM1 et CE2-CM2 de Saint Georges ont participé à un module pédagogique « Badminton » avec la présence d'une intervenante agréée : Jessica BATUT, agente de développement sportif. Une séance a eu lieu une à deux fois par semaine au gymnase de Saint Martin d'Auxigny pour les CE2-CM1 et à la salle des fêtes de St Georges sur Moulon pour les CE2-CM2. Le badminton a été pratiqué par les élèves du 6 mars au 27 mars. Les élèves ont appris les différentes prises de raquette, à se déplacer sur un terrain, à servir pour débiter un échange. Lors de la dernière séance, ils ont effectué des tournois. Les élèves étaient ravis de cette découverte sportive.

Voyage en musique !



Dans le cadre des animations « les Bibliothèques montent le son », la Médiathèque du Cher organise des rencontres musicales. Les classes de Saint Georges sur Moulon ont ainsi pu bénéficier d'une belle découverte, celle du groupe Duo Vertygo.

Magali BARDOU et Stéphane PACYNA, accompagnés de leur clarinette, leur guitare, leur bouzouki et leur sax soprano, ont fait voyager les élèves dans les Balkans. Dans une ambiance tzigane, ils les ont embarqués pour la Macédoine, la Grèce, la Turquie et la Roumanie en proposant des musiques traditionnelles revisitées avec une petite touche jazz manouche.

Au cours d'un atelier d'1 heure, les élèves ont pu découvrir les instruments de musique en reconnaissant quelques airs bien célèbres comme celui d'Aladin. Ils se sont familiarisés avec les rythmes irréguliers et les gammes d'Europe orientale grâce à des jeux de percussions corporelles en utilisant un phrasé de 2 ou 3 temps (« Qu'est-ce tu dis ? », « Tes qui ? », « T'as quoi ? »).

Toujours en rythme et en musique, ils ont formé une ronde pour apprendre les pas de danse du Sirtaki.

Les élèves avaient l'occasion de poursuivre le voyage avec un concert gratuit « Transes nomades » le jeudi 20 mars à la salle des fêtes de Saint Georges sur Moulon.

Nous remercions chaleureusement Magali et Stéphane ainsi que Véronique Perronnet et Béatrice Lévy, les bibliothécaires à l'initiative de cette belle escapade.

Les CE1

Le Carnaval sous l'eau



Rédaction :
L'équipe
enseignante

Les élèves de maternelle accompagnés de l'équipe pédagogique et de nombreux parents, ont défilé le vendredi 21 mars après-midi à l'occasion du carnaval.



Cette année, l'eau était le thème du défilé.

Entre matelots et gouttes d'eau, le soleil a réussi à percer... mais au moment du goûter offert aux enfants la pluie s'est invitée... Il a donc fallu vite rentrer... Monsieur le Maire est venu participer au cortège avec son premier adjoint. Les enseignants les remercient ainsi que toutes les familles qui ont pu se libérer.

Sortie vélo

(texte écrit par les élèves eux-mêmes)

Le vendredi 25 avril 2025, nous, les CP, sommes partis de l'école de Pigny en vélo jusqu'à l'école de Saint Georges en passant par Guilleminge. Il y avait 3 groupes encadrés par deux adultes.

La gendarmerie était là pour nous aider à circuler sur la route et il y avait deux voitures-balais : une devant et une derrière.

A l'école de Saint Georges, nous avons retrouvé les CE1 pour préparer notre classe de mer qui a eu lieu du 19 au 23 mai à Préfailles. On a fait nos groupes pour nos chambres. On a également listé les règles de vie pour vivre tranquillement à Préfailles.



On a pique-niqué et joué au city-stade de Saint Georges : on a fait du foot, du basket et du rugby avec les papas de Gabin et d'Aubin.

L'après-midi, nous avons chanté notre chanson Mon amie, la mer que nous avons écrite avec les CE1. Après nous avons décoré notre affiche pour la porte de nos chambres avec notre photo. Nous sommes ensuite repartis en vélo à Pigny. Nous sommes très contents car nous avons monté la côte de Guilleminge sans nous arrêter.

Nous remercions les parents de nous avoir accompagnés et la gendarmerie de Saint Martin de nous avoir escorter.



ARTISAN PLOMBIER
INSTALLATION SANITAIRE
POSE DE FAÏENCE

EMMANUEL LAISSUS

15 route de Menetou Salon
18110 Pigny
emmanuel.laissus@wanadoo.fr
06 08 36 75 63

RCS 326 253 652

BONDON
Anciens
Ets PERRUCHOT



Emmanuel

VENTE • REPARATION • DEPANNAGE
BOBINAGE MOTEURS
POMPES • OUTILLAGE PORTATIF
MACHINES DE NETTOYAGE INDUSTRIEL

12 rue des Chardons
18110 FUSSY

Tél. 02 48 69 40 80
Fax : 02 48 69 38 04
emmanuel.bondon@wanadoo.fr



Pigny Racing Team PRT

Un groupe de passionnés de Porsche



Fondé en juillet 2022 via Facebook par Gaëtan alias « Grizz Ly » secondé par Pierre Chevreau, ce groupe a rapidement attiré l'attention et l'intérêt des amateurs de la célèbre marque allemande.

Aujourd'hui, il compte près de 1500 membres et rassemble tous ceux qui partagent le même engouement pour ces bolides, qu'ils soient propriétaires, rêveurs ou simplement curieux.

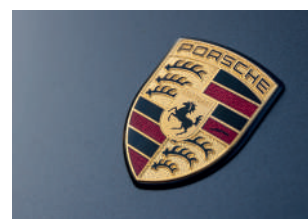
Régulièrement, le PRT organise des événements pour ses membres. Essentiellement des balades pique-nique ou des sorties suivies d'un resto. Mais aussi des road-trips et même des nocturnes estivales, ainsi que des « Café Porsche » et des sessions sur circuit. Le point de rendez-vous pour le départ est d'ailleurs souvent fixé sur le parking de la mairie à Pigny...

Ces rencontres sont le meilleur moyen de se retrouver et de renforcer les liens d'amitié existant au sein de la communauté. Elles permettent également aux nouvelles têtes de s'inclure dans le groupe et de



contribuer ainsi à sa promotion après en avoir goûté la bonne ambiance. Des photographes parmi lesquels, et entre autres, le pignacien Alain Castejian sont toujours là pour immortaliser cette passion.

Plaisir / Roulage / Temps partagé : le leitmotiv d'un Team made in Pigny.



CAVE
Prévost
Vins AOC
Menetou-Salon

3, route de Quantilly - 18110 Vignoux sous-les-Aix - Tél./Fax 02 48 64 68 36
www.cave-prevost.com contact@cave-prevost.com

Labus d'alcool nuit gravement à la santé

FABRICE IVENS
Artisan peintre
Installé depuis 2000

peintre-bourges.fr
06 66 64 05 68
fabrice@peintre-bourges.fr

Foyer rural

Président : Julien VERDIER : 06 13 27 02 31 • foyer.rural.pigny@gmail.com

Les sections affiliées au Foyer Rural

Café littéraire

Responsable :

- Lucette LAGNEAU : 06 60 45 08 17

Chorale

Responsable :

- Véronique PERRONNET : 06 98 54 79 54

Natation

Responsable :

- Audrey DAMOISEAU : 06 58 29 68 11
section.natation.pigny@gmail.com

Lecture et loisirs

Responsable :

- Danielle PLASSON : 06 65 12 55 85

Patchwork

Responsables :

- Chantal PINAUD : 02 48 69 38 26
- Annick TROUVÉ : 02 48 69 35 14

La couture

Responsable :

- Marie BAILLY
baillymarie7@orange.fr

Autres associations

Les Amis de l'École

Publique du RPI

Pigny/St-Georges-sur-Moulon

Présidente :

- Cathia DUCROCQ
aepstgeorgespigny@gmail.com

Amicale Club

de Pétanque de Pigny

Responsable :

- Sébastien SIMON : 06 71 57 39 03
amicalclubpigny@gmail.com

Syndicat de Chasse

Président :

- Gaël BALIGAND : 06 12 92 59 58

Amicale Vigneronne de St Vincent

Président :

- Alain CASTEJAN : 06 76 19 20 79

Yoga

Responsable :

- Anne Laure LAUNAY : 06 10 25 08 00
annelaure@sourcevedique.com

TRANSPORTS
DeLandines
Lucky

TRANSPORTS DE MARCHANDISES - STOCKAGE
LUCKY DELANDINES

☎ 06 60 08 24 14
transportsdelandines@gmail.com

8 bis, rue Creuse - 18110 Fussy



LES MENUISERIES
d'Auxigny

Le service sur mesure !

02 48 57 16 71

lesmenuiseriesdauxigny@gmail.com

Le mot du président du Foyer Rural



**Lors de notre assemblée
générale du 28 février 2025,
un nouveau bureau a été élu ;
en voici sa composition :**

Président : Julien VERDIER
Président Adjoint : Stéphane ROUSSEAU
Secrétaire : Marie-Charlotte RICHARD
Secrétaire Adjointe : Claire HUET
Trésorière : Laetitia VERDIER
Trésorier Adjoint : Alain CASTEJIAN



POUR NOUS CONTACTER

✉ foyer.rural.pigny@gmail.com

📘 Foyer Rural de Pigny

Le 1^{er} mars dernier nous avons reçu la troupe «LES TROIS COUPS» pour une nouvelle soirée Théâtre qui a réuni plus de 120 personnes. Un rendez-vous incontournable pour les Pignaciens et habitants des communes alentours.



Nos prochaines manifestations :

- 14 Juillet en collaboration avec la Municipalité
- Brocante le Dimanche 31 Août
- Saveurs d'Automne le 5 Octobre

Pour rappel, nous proposons toujours la location de matériel pour tous vos événements (vaisselles, bancs, tentes...)

La réussite de nos manifestations ne serait pas possible sans la participation active de nos bénévoles ; si vous souhaitez nous rejoindre et passer un moment convivial, n'hésitez pas !

Nous sommes également à l'écoute de toute nouvelle proposition de manifestations.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos événements

QUICK SERVICES

- CORDONNERIE - CLÉS -
- TAMPONS - GRAVURE -
- PLAQUE AUTO - MOTO -



J.-Philippe MARTINS

Centre commercial Val d'Auron
7, rue Raymond Boisdé - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 67 05 28

RCS Bourges 839 352 697



S.A.S GARAGE DES DORDONNES



RÉPARATION
TOUTES MARQUES

☎ 02 48 69 38 96

📍 Z.A. des Dordennes - 18110 FUSSY

✉ garagedesdordennes@outlook.fr

Le Café Littéraire

Rédaction
Lucette LAGNEAU

La saison 2024-2025 du café littéraire a pris fin autour d'un sympathique repas au Guet-Apens.

Nos réunions nous ont permis de converser sur de nombreux sujets. Chaque membre a présenté des livres qui l'ont touché.

Nous avons partagé nos ressentis sur des lectures communes : « Ce que disent les silences » de Laure MANEL, « Son odeur après la pluie » de Cédric SAPIN-DUFOUR et « La quiche fatale » de MC BEATON. Enfin, nos séances nous ont permis de découvrir des livres très différents autour de thèmes communs que sont l'art et la montagne.

Le principe du café littéraire est de venir, un jeudi par mois, parler librement et dans la bienveillance de nos lectures, romans, biographies, BD... Il est ensuite possible de les emprunter, un système de suivi a été mis en place. Les lectures communes et les thèmes communs sont choisis par tirage au sort parmi les propositions faites par les membres. Trois « obligations » : adhérer au foyer rural, prendre une consommation au Guet-Apens lors de la séance et proposer en lecture commune des ouvrages édités sous format poche.

La première séance de la saison 2025-2026, ouverte à tous, se tiendra au Guet-Apens le jeudi 16 octobre, de 18.30 à 20.00.

Venez nous rencontrer.



Renseignements :

- Lucette Lagneau
06 60 45 08 17
- Monique Laissus
06 84 76 15 72
- Valérie Cambier
06 82 25 89 01
(laisser message)



CAZIN

MAÇONNERIE ■ CARRELAGE ■ TRAVAUX PUBLICS

02 48 64 40 83 www.sascazin.fr

TECHNIC MOTOR'S

ATELIER SPÉCIALISÉ - PORSCHE
Entretien, Réparation tous véhicules
Diagnostic de dernière génération

Technic Motor's - 06 84 76 91 39
SAINT GEORGES SUR MOULON
technicmotors.18@gmail.com

Chorale de Pigny

Rédaction :
Véronique PERRONNET



En 2025, la chorale a choisi de planifier sa rencontre « chorales » un samedi soir et plus tôt dans l'année que d'habitude.

Celle-ci a donc eu lieu le samedi 29 mars. C'est avec CHORALLOGNY que nous avons partagé la scène et avec qui nous avons eu le plaisir de chanter à l'unisson pour clore le programme.

Un choix que nous ne regrettons pas puisque le bilan de cette sympathique soirée s'avère plutôt satisfaisant dans l'ensemble.

Merci au public venu nous encourager, nous applaudir et même parfois plus... nous féliciter ! Notre motivation s'en trouve bien évidemment renforcée !

Depuis cette date, les répétitions hebdomadaires ont repris et ce jusqu' à la fin juin ; de nouvelles chansons sont déjà en préparation.

Nous vous souhaitons dès maintenant un bel été et si toutefois le cœur vous en dit, venez nous rejoindre à la rentrée, ce sera avec grand plaisir que nous vous accueillerons !

Contact 

Véronique Perronnet
06 98 54 79 54

Section patchwork

Rédaction :
Annick TROUVÉ
Chantal PINAUD

C'est toujours, avec autant de plaisir et d'assiduité, que nous nous retrouvons chaque vendredi après-midi et un samedi après-midi chaque mois.

Un travail en commun est réalisé chaque année afin de conserver l'esprit du patchwork.

Le 22 mars, nous avons organisé notre 11ème journée de l'amitié, réunissant une soixantaine de patcheuses venues des clubs du Cher et des départements voisins.

Plaisir de coudre, d'échanger des conseils, de partager des idées, d'admirer les ouvrages de chacune, de papoter, en résumé une journée conviviale très appréciée de toutes.

Rendez-vous pour la prochaine édition !

Après un tirage au sort, 5 participantes se sont vues offrir un patchwork confectionné au cours de la journée.

Bel été à toutes et à tous.

 **Contacts**

Annick Trouvé : 02 48 69 35 14 | Chantal Pinaud : 02 48 69 38 26



Les amis de l'école publique

du RPI de Pigny - St-Georges-sur-Moulon

Dernière ligne droite avant la fin de l'année scolaire !



Encore une année riche en belles expériences et beaux succès.

Notre défilé d'Halloween dans les rues de PIGNY a réuni cette année encore beaucoup de petits monstres, qui ont pu se partager la généreuse quantité de bonbons récoltés, suivi d'un pot de l'amitié donné dans la salle des fêtes. En novembre, vous avez été nombreux à nous rendre visite au salon de la gastronomie à St Georges sur Moulon. Les liens maintenant créés avec les anciens exposants et les nouveaux qui nous ont fait le plaisir et la joie de nous rejoindre, sont à l'image du succès de cette manifestation. Elle nous a à nouveau permis de récolter de jolis bénéfices pour nos enfants.

En décembre, les plus petits ont bénéficié d'un extraordinaire spectacle de Noël qui nous a fait danser et voyager sur tous les continents, tandis que les plus grands ont pu profiter du film « Sauvage » à la maison de la culture de Bourges. Et évidemment tous les petits ont eu le plaisir de rencontrer le Père Noël qui leur a apporté un livre à chacun ainsi que des chocolats.

Les rifles de Pigny ont fait salle comble le dimanche 16 mars.

Cette année pour Pâques nous avons innové en collaborant avec Cocoripop, producteur de notre département, qui nous a fourni gourmandises au chocolat et autres délices qui ont plu à tous.

Cette année la fête de l'école a eu lieu à Pigny le 20 juin et a été suivie par notre traditionnelle kermesse avec jeux, boissons et de quoi se restaurer. Vous avez été nombreux lors de cet événement qui a permis de tous nous retrouver pour clore l'année scolaire. Les AEP du RPI Pigny St Georges sur Moulon tiennent à remercier pour leur investissement les bénévoles et les parents qui nous apportent une aide précieuse dans l'organisation de chaque événement.

Le nouveau bureau n'ayant pu être élu lors de notre assemblée générale du 23 mai dernier, par manque de volontaire, nous lançons une ultime bouteille à la mer avant le vote de la mise en sommeil ou la fermeture de l'association pour la rentrée prochaine. Alors n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez reprendre le flambeau.



MAISON RUELLÉ
MAGASIN : 02 48 64 68 65
SANDRA : 06 18 25 64 04
sandra.ruelle@orange.fr
OUVERT TOUS LES JOURS
L,M,M,J : 8H-12H30/13H30-19H
V,S,D : 8H00-19H00
68, RTE DE BOURGES
18110 ST-GEORGES/MOULON

Section natation

La saison 2024-2025 des séances de piscine s'est terminée après une année marquée par l'investissement, la progression et la convivialité.

Tous les samedis soir, de 19h à 20h au bassin des Gibjoncs, de nombreux enfants ont pu profiter de ces créneaux dédiés pour apprendre, se perfectionner et valider différents niveaux de natation.

Cette belle aventure aquatique n'aurait pas pu se dérouler sans l'implication précieuse des accompagnateurs, dont la présence est indispensable pour la sécurité et le bon déroulement des séances. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur disponibilité et leur engagement tout au long de la saison.

Nos remerciements vont également à nos quatre moniteurs qui ont su transmettre leur savoir-faire et accompagner chaque enfant dans sa progression, toujours avec patience, pédagogie et bienveillance.

Pour clôturer cette saison en beauté, la remise des médailles s'est déroulée le vendredi 13 juin. Cela a été l'occasion de valoriser les efforts fournis par chaque enfant tout au long de l'année. Les pré-inscriptions pour la saison 2025-2026 ont également eu lieu ce même jour.

Enfin, l'Assemblée Générale de la section natation est programmée pour le vendredi 5 septembre. Ce moment d'échange permettra de faire le bilan de la saison écoulée et de préparer ensemble la rentrée à venir.

Un grand bravo à tous les enfants pour leur motivation, et un immense merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, participent au dynamisme de cette activité !

Résultats de cette saison 2023-2024

★ ÉTOILE DE MER ET PETITE GRENOUILLE

BAUDU Léandre - CHEVREAU Lise
DUCROCQ Arthur - LASKA Léo
MARCHAIS Paul - MALHOMME Lianis
MONTEL Aubin - RICHARD Thiméo
ROLLET Agathe - VALES Elliot

Encouragements : HUET Antoine

🐉 SIRÈNE

BARBOSA Timéa - BIDOT Gabrielle
BOUCHIH Hana - BOUCHIH Safia
BOUHOURS Téa - DALLOIS Tom
FREBAULT Alicia - FRENCH Livia
JABAUDON Rafael - JOUBERT Théo
MERLIN Robin - ROLLET Jules
NOEL Mathias - PEREIRA Liam

🐙 PIEUVRE

DAMOISEAU Melly - DAMOISEAU Yaël
GORISSEN Ruben - JACQUET Cloé
MARCHAIS Jules - PAPON Matthieu

🐡 OTARIE

BASHOTA Leïa - BOUCHIH Aliyah
DALLOIS Maëlle - EL ATALATI Anaya
FLOQUET Anaé - JOUBERT Clara
MALHOMME Liam - MAUDUIT Sacha
MONTIL Justine - NICOLAS Millicent
RIBOUR Gabin - WANDERWAEEL Agnès
WOLAN Juliette

🐋 BALEINE

BASHOTA Luan - CHAILLOUX Camille
DAMOISEAU Soan - GENESTE Eline
GORISSEN Baptiste - VERDIER Noé

🐊 MARSOUIN

NICOLAS Nathan-Gaël - RIBOUR Louison

🐟 ESPADON

VERDIER Lou

🐡 EXOCET

CABANE Clara-Lisa

Pétanque Pigny

Bilan au 23/04/2025

Le nombre de licenciés pour l'année 2024 est de 56 dont 9 jeunes, 13 féminines, 10 vétérans et 24 masculins, pour la 5ème année du club. Le club garde une belle image dans les différentes compétitions et une nouvelle fois, le club a réalisé quelques beaux résultats.

Coupe de France de pétanque :

Les 1^{er} tours de coupe de France se sont déroulés les 29 et 30 juin à Bourges (Boulodrome Esprit 2)

Coupe de France provençale :

Pigny se qualifie pour les phases régionales

Championnat des clubs :

5 équipes d'inscrites pour la saison 2025. Les 2 équipes masculines (1^{ère} et 2^{ème} division) ont malheureusement connu leur première défaite cette année (depuis la création du club) mais jouent toujours le haut de tableau.

Divers résultats :

- 1^{ère} division sénior → 3^{ème}
- 2^{ème} division sénior → 2^{ème}
- 6^{ème} division sénior → 3^{ème}
- 2^{ème} division féminine → 4^{ème}
- 2^{ème} division vétéran → à venir

Championnat du cher promotion :

Défaite en demi-finale de Yanis, Pierrot et Marco → qualification pour le championnat de ligue

Championnat du cher tête à tête séniors :

Défaite en quart de finale de Damien.

Championnat du cher tête à tête minimes :

Matéo s'incline en quart de finale

Championnat du cher tête à tête cadets :

Timéo s'incline en demi-finale.

Championnat du cher doublettes mixtes :

Défaite en quart de finale d'Alice et de Pierrot



- **Championnat de tir de précision féminines :**
Virginie s'incline en quart de finale
- **Championnat de tir de précision juniors féminines :**
Défaite en demi-finale pour Jessica
- **Championnat triplettes minimes :**
Demi-finaliste → Tya, Jules et Manaël (Moulon) se qualifient donc pour le championnat de ligue dans le 45 le 08/06
- **Championnat triplettes juniors :**
Demi-finaliste → Noah, Tim et Steph (Bruère) se qualifient donc pour le championnat de ligue dans le 45 le 08/06
- **Championnat du cher doublettes provençale :**
Vice-Champion du cher → Alex C et Dimitri (qualification pour le championnat de ligue dans le 45 le 14/06).
- **Damien et Alexandre ont passé avec succès leur diplôme d'éducateurs pour les jeunes → Félicitations**
- **Timéo a été sélectionné pour le pôle régional (CRE) pour 2025 → BRAVO à lui et bonne continuation pour la suite de cette aventure.**

De nouveaux résultats intéressants en ce début de saison qui confirment la convivialité du groupe.

Entraînements tous les vendredis

à partir de 16h00 (sauf cas exceptionnel).

Merci à nos partenaires pour leur soutien dans l'évolution du club.

Venez adhérer au club de Pigny ou simplement passer pour le plaisir de jouer

Contact : amicalclubpigny@gmail.com

ou Sébastien SIMON (Président) 06 71 57 39 03

Amicale vigneronne de la St-Vincent

Rédaction
Alain CASTEJIAN

Comme les années précédentes, le déroulement de la Saint Vincent s'est très bien passé, toujours avec bonne ambiance et bonne humeur.

Les convives ont encore apprécié le repas de cette fête.

Nous allons renouveler cet évènement en janvier 2026, où nous aurons le plaisir d'accueillir le plus jeune bâtonnier de Pigny.

Le président Alain Castejian.





Manifestations 2^{ème} semestre 2025

14 Juillet

Fête nationale

31 Août

Brocante du Foyer Rural

05 Septembre

Apéro lecture de la médiathèque municipale

05 Septembre

Assemblée Générale de la section natation

05 Octobre

Fête des saveurs d'automne du Foyer Rural

11 Novembre

Commémoration armistice 1914-1918

23 Novembre

Repas des aînés de la commune



www.pigny.fr